



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLO-CROSS

DATE :

CLUB :

NOM DE L'EPREUVE :

LIEU :

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE mis à disposition par l'organisateur,

NOM Prénom :

LONGUEUR DU CIRCUIT :

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Durée		Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}			50 mn		
3 ^{ème}			50 mn		
4 ^{ème}			50 mn		
5 ^{ème}			50 mn		
Cadets			30 mn		
Minimes			20 mn		
Féminines			40 mn		

NB : Les 1^{ères} catégories courent dans le peloton des 2^{èmes} catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.

Lieu remise des dossards :

Initiation jeunes (*Oui ou Non) :

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Observations :

***EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. UNIQUEMENT**

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 €

***EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. ET AUX NON LICENCIES FSGT**

Tarif engagements : NON LICENCIES F.S.G.T. => 10 € minimum

Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.

***Ne laisser subsister que le cas choisi.**